



CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE RISQUE INONDATION



● SOYEZ VIGILANT

- ✓ Prévoyez la **mise en sécurité de vos véhicules**.
- ✓ Vérifiez la **sécurité des itinéraires** à emprunter avant de vous déplacer.
- ✓ Suivez les informations sur **l'évolution de la situation météo attendue** dans les prochaines heures : radios (poste à piles) et autres médias.
- ✓ **Renseignez-vous** auprès de la Mairie sur le **risque inondation** (fréquence, exposition).
- ✓ Renseignez-vous sur **l'organisation municipale déployée** pour la gestion de la situation (alerte, accueil, etc.).
- ✓ Constituez votre **kit de sécurité***.
- ✓ Assurez-vous des conditions de mise en sécurité (montée d'eau rapide) avant la pratique de toute **activité aquatique ou de plein air**.

● SOYEZ PRUDENT

- ✓ Mettez en sécurité **vos véhicules**, si ce n'est déjà fait, en évitant d'emprunter les zones submersibles.
- ✓ Evitez **tout déplacement** (à pied, en voiture).
- ✓ Si vous circulez, **ne vous engagez pas sur les voiries inondées** (routes, ponts, gués) et **respectez la signalisation en place**.
- ✓ Eloignez-vous des cours d'eau et **ne stationnez pas sur les berges ou sur les ponts**.
- ✓ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**, ou à la crèche, que si vous y êtes invités par les chefs d'établissements ou autorités.
- ✓ Installez les **protections contre les entrées d'eau** (batardeaux ; fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations, etc.).
- ✓ **Surélevez vos biens**, meubles, électroménager, arrimez les cuves, etc.
- ✓ Vérifiez votre **kit de sécurité*** et rassemblez vos **papiers importants**.
- ✓ **Coupez** les alimentations **en électricité et en gaz**.
- ✓ Suivez les **consignes de sécurité** diffusées par les **autorités**.

● METTEZ-VOUS EN SECURITE

- ✓ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**, ou à la crèche que si vous y êtes invités par les chefs d'établissement ou autorités.
- ✓ Conformez-vous aux **consignes de sécurité des autorités**. Mettez-vous en sécurité : rejoignez un **lieu sécurisé hors d'eau** (refuge habitation, centre d'accueil, etc.).
- ✓ N'évacuez **que sur ordre des autorités**.
- ✓ Ne traversez jamais une zone inondée, **ne descendez pas dans les sous-sols ou parking souterrain**.
- ✓ Rejoignez le lieu sécurisé **muni de votre kit de sécurité*** et de vos **papiers importants**.
- ✓ **Limitez** vos **appels** téléphoniques.

● RESTEZ EN SECURITE

- ✓ **Restez confiné** dans un **lieu sécurisé** (étages, centre d'accueil, etc.),
- ✓ Informez-vous de **l'évolution de la situation** (radio de proximité)

● RETOUR A LA NORMALE

- ✓ **Informez au plus tôt la mairie de votre situation** et prenez connaissance des **dispositifs d'aide** mis à votre disposition.
- ✓ **Ne consommez pas l'eau du robinet** avant **avis favorable** de la mairie.
- ✓ Ne rétablissez l'électricité que si **l'installation est sèche**.
- ✓ Faites l'**inventaire des dégâts**, photographiez les dommages.
- ✓ **Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur**.
- ✓ **Aérez et désinfectez** les pièces. **Chauffez** votre domicile.
- ✓ Proposez votre aide en mairie pour le **rétablissement de la situation sur la commune**.

***Kit de sécurité** = lampe torche, radio à piles, des piles de rechange, médicaments indispensables, 1- 2 couvertures, des vêtements, 1-2 bouteilles d'eau